

1
— N° 160. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 6 MARS 1849.)

PROJET

DE

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

POUR L'EXERCICE 1850.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits alloués au Budget de 1849 s'élèvent à la somme	
de	fr. 6,074,265 35
Ceux demandés pour 1850 montent à	5,951,513 35
	<hr/>
Différence en moins au Budget de 1850.	fr. 142,950 »
	<hr/>

CHAPITRE I^{er}.

Les allocations de ce chapitre ne subissent aucun changement.

CHAPITRE II.

L'art. 4 de la loi du 17 février 1849 porte que les crédits nécessaires au service des pensions figureront au Budget de la Dette publique, et que le Budget du Département auquel les intéressés ressortissent, ne comprendra que les crédits destinés au payement du premier terme des pensions. C'est en exécution de ces prescriptions que l'allocation destinée à payer les pensions, disparaît du Budget du Département de l'Intérieur de 1850, pour être reportée à celui de la Dette publique. On a maintenu une somme de 6,000 francs pour payer le premier terme des pensions qui seraient accordées en 1850.

CHAPITRE III.

STATISTIQUE.

L'allocation de 22,000 francs qui était portée au Budget de 1849, pour complément définitif des frais de rédaction, etc., relatifs au recensement général de la population, de l'agriculture et de l'industrie, ne figure plus au Budget de 1850.

CHAPITRE IV.

FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.

L'art. 28 du Budget doit être augmenté de 1,500 francs. Cette augmentation s'applique au litt. B, loyer de l'hôtel occupé par le Gouverneur et du bâtiment où sont provisoirement placés les bureaux du Gouvernement provincial de Liège. La somme de 1,500 francs est réclamée par la Société John Cockerill, à Seraing, pour le loyer annuel de la maison occupée par les bureaux de l'administration provin-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ciale. Une somme de 5,000 francs était portée au Budget de 1849, sous l'art. 54, pour le loyer de l'hôtel occupé par M. le Gouverneur du Luxembourg; cette somme ne figure plus au Budget de 1850, parce que, pour cette époque, le nouvel hôtel pourra être occupé.

CHAPITRES V ET VI.

Les allocations ne subissent aucun changement.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre concerne le service des poids et mesures, dont le transfert au Département de l'Intérieur est arrêté.

Les crédits transférés du Budget du Département des Finances, pour ce service, s'élèvent à 73,400 francs.

CHAPITRE VIII A XIII.

Les crédits proposés à ces chapitres n'ont subi aucune modification.

CHAPITRE XIV.

AGRICULTURE.

Le chiffre demandé pour l'agriculture est le même que celui qui a été alloué au Budget de 1849; il n'y a qu'un transfert de la somme de 8,000 francs de l'art. 52 du service vétérinaire à l'art. 55. On a réparti, en outre, sur les littéras de l'art. 55, la somme de 3,000 francs provenant de la suppression du crédit destiné à encourager la culture de la garance. Voici de quelle manière la répartition de la somme de 11,000 francs est faite entre les littéras de l'art. 55 :

C. Amélioration de la race bovine, etc.	fr.	5,500	»
F. Industrie séricicole.		1,000	»
G. Bibliothèques rurales		2,000	»
H. Encouragements et subsides à l'enseignement profes- sionnel		4,500	»
	Fr.	11,000	»

CHAPITRE XIV A XVI INCLUS.

Pas de changement.

CHAPITRE XVII.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Le litt. A de l'art. 76 présente une diminution de 8,000 francs, et le libellé de l'article a été rédigé en vue des changements à introduire dans la loi de l'instruction primaire, dont le projet a été annoncé à la Chambre.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

LETTRES ET SCIENCES.

L'allocation votée au Budget de 1849, pour le personnel des dépôts des archives en province, est de fr.	8,950 »
La somme demandée pour 1850 est de	10,800 »
	<hr/>
Différence en plus. fr.	1,850 »
	<hr/>

Cette différence ne constitue qu'une augmentation partielle; en effet, une somme de 500 francs, provenant de l'allocation destinée à payer les frais de recouvrements de documents concernant l'histoire nationale, etc., est transférée au crédit demandé pour le personnel des archives dans les provinces; le surplus de cette différence, c'est-à-dire 1,350 francs, constitue seul une augmentation du crédit.

CHAPITRE XX.

BEAUX-ARTS.

Une augmentation de 3,000 francs est demandée pour subsides à accorder à quelques écoles d'arts; une somme de 1,000 francs est transférée du crédit du matériel à celui du personnel du Musée royal de peinture et de sculpture; elle est destinée à former le traitement d'un surveillant mouleur, à attacher à la galerie de sculpture.

CHAPITRE XXI.

SERVICE DE SANTÉ.

Une augmentation de 3,000 francs est demandée pour le service sanitaire des ports de mer et des côtes; l'allocation portée au Budget de 1849 est insuffisante pour couvrir les dépenses occasionnées par ce service.

Les chapitres XXII, XXIII et XXIV n'offrent aucun changement.



PROJET DE LOI.

Léopold,**ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'avis de Notre conseil des Ministres;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1850, à la somme de *cinq millions neuf cent trente et un mille trois cent treize francs trente-trois centimes* (fr. 5,931,315 33 c^m), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 28 février 1849.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

CH. ROGIER.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE I^{er}.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
	<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,500 "	"	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . .	192,050 "	"	
	<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meu- bles, éclairage, chauffage et menues dépenses	30,000 "	"	240,550 "
	<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	3,500 "	"	
	CHAPITRE II.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
5	Pensions. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	6,000 "	"	
6	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves .	5,000 "	"	18,000 "
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	7,000 "	"	
	CHAPITRE III.			
	STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
8	Personnel. — Frais de la commission centrale de statistique et des commissions provinciales. — Jetons de présence et frais de bu- reau	7,000 "	"	
9	Matériel. — Frais de publication des travaux du bureau de statis- tique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales	8,000 "	"	15,000 "
	A REPORTER. fr.	279,550 "	"	279,550 "

POUR L'EXERCICE 1850.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	270,530	"	270,530
	CHAPITRE IV. FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
	<i>Province d'Anvers.</i>			
10	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	"	
11	Traitement des employés et gens de service.	41,000	"	
12	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	18,500	"	
	<i>Province de Brabant.</i>			
13	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	"	
14	Traitement des employés et gens de service.	40,575	"	
15	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	18,700	"	
	<i>Province de la Flandre occidentale.</i>			
16	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	"	
17	Traitement des employés et gens de service.	41,500	"	
18	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	10,250	"	
	<i>Province de la Flandre orientale.</i>			
19	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	"	
20	Traitement des employés et gens de service.	45,000	"	
21	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	17,500	"	
	<i>Province de Hainaut.</i>			
22	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	"	
23	Traitement des employés et gens de service.	52,840	"	875,682
24	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	18,930	"	
	<i>Province de Liège.</i>			
25	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	"	
26	Traitement des employés et gens de service.	45,800	"	
27	Frais de route, frais de loyer, matériel et dépenses imprévues.	18,600	5,800	
	<i>Province de Limbourg.</i>			
28	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	"	
29	Traitement des employés et gens de service.	33,000	"	
30	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	14,997	"	
	<i>Province de Luxembourg.</i>			
31	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	"	
32	Traitement des employés et gens de service.	51,800	"	
33	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	15,200	"	
	<i>Province de Namur.</i>			
34	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	"	
35	Traitement des employés et gens de service.	36,000	"	
36	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	14,700	"	
	A REPORTER. fr.	1,140,452	5,800	1,155,252

PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT: fr.	1,140,452 "	5,800 "	1,155,252 "
	CHAPITRE V.			
	CONSTRUCTION ET RESTAURATION D'HÔTELS PROVINCIAUX.			
57	Moitié du dernier tiers d'une somme de 400,000 francs pour la res- tauration du palais de Liège.	"	66,000 "	66,000 "
	CHAPITRE VI.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
58	Traitement des commissaires d'arrondissements	166,800 "	"	271,000 "
59	Émoluments pour frais de bureau.	81,200 "	"	
40	Frais de route et de tournées	22,500 "	"	
41	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1845	500 "	"	
	CHAPITRE VII.			
	POIDS ET MESURES.			
42	Traitement de vérificateurs et aspirants vérificateurs des poids et mesures.	55,400 "	"	75,400 "
45	a. Frais de bureau 0,150 "	18,000 "	"	
	b. — de tournées. 11,850 "	"	"	
44	Matériel	2,000 "	"	
	CHAPITRE VIII.			
	VOIRIE VICINALE.			
45	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale. . .	500,000 "	"	500,000 "
	CHAPITRE IX.			
	MILICE.			
46	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestation de réfractaires.	65,000 "	"	64,600 "
47	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'in- scription	1,600 "	"	
	CHAPITRE X.			
	GARDE CIVIQUE.			
48	Inspecteur général et commandants supérieurs de la garde civique. — Frais de tournées	0,885 "	"	20,000 "
49	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, etc.	15,115 "	"	
	A. REPORTER. fr.	1,878,452 "	71,800 "	1,950,252 "

POUR L'EXERCICE 1850.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	1,878,452 »	71,800 »	1,950,252 »
	CHAPITRE XI.			
	FÊTES NATIONALES.			
50	Frais de célébration des fêtes nationales	30,000 »	»	30,000 »
	CHAPITRE XII.			
	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
51	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage	7,000 »	»	7,000 »
	CHAPITRE XIII.			
	LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
52	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, peu favorisés de la fortune; subsides à leurs veuves ou orphelins	95,000 »	»	117,000 »
53	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles	»	22,000 »	
	CHAPITRE XIV.			
	AGRICULTURE.			
54	Indemnités pour bestiaux abattus	157,000 »	»	745,500 »
55	Service vétérinaire	60,000 »	»	
56	Traitement et indemnités du personnel du haras	49,000 »	»	
57	Matériel du haras et achat d'étalons. — Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture. — Inspection agricole et encouragements à l'agriculture	324,800 »	»	
58	École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État. — Traitement du personnel administratif et enseignant et des gens de service	55,800 »	»	
59	Matériel de l'école vétérinaire. — Jury vétérinaire.	72,700 »	»	
60	Subside à la société royale d'horticulture de Bruxelles	24,000 »	»	
	A REPORTER. fr.	2,755,752 »	95,800 »	

PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	2,755,752 "	95,800 "	2,847,552 "
	CHAPITRE XV.			
	INDUSTRIE.			
61	Traitement de l'inspecteur et des membres du comité consultatif pour les affaires d'industrie	7,600 "	"	
62	Encouragements à l'industrie	53,000 "	"	
63	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; distribution de métiers, etc.	"	150,000 "	
64	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817. n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevet; frais de bureau	12,700 "	"	251,500 "
	<i>Musée de l'industrie.</i>			
65	Traitement du personnel	14,948 "	"	
66	Matériel et frais divers	15,052 "	"	
	CHAPITRE XVI.			
	INSTRUCTION PUBLIQUE.			
	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
67	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État	505,000 "	"	
68	Bourses. — Matériel des universités. — Frais de l'enseignement normal près la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège et près la faculté des sciences de l'université de Gand	106,800 "	"	685,800 "
69	Frais du jury d'examen pour les grades académiques	62,000 "	"	
70	Dépenses du concours universitaire	10,000 "	"	
	CHAPITRE XVII.			
	ENSEIGNEMENT MOYEN.			
71	Traitement de l'inspecteur des athénées et collèges	5,000 "	"	
72	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des athénées et collèges; partie des dépenses de concours de l'enseignement moyen	5,000 "	"	
73	Subsides aux établissements d'enseignement moyen et aux écoles industrielles et commerciales autres que les écoles de manufactures, ateliers d'apprentissage, etc.	266,000 "	"	281,000 "
74	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges.	5,000 "	"	
	A REPORTER. fr.	3,790,852 "	243,800 "	4,045,652 "

POUR L'EXERCICE 1850.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. fr.	3,700,852 "	245,800 "	4,045,652 "
	CHAPITRE XVIII. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
75	Traitement des neuf inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire, de l'inspecteur des écoles normales et des écoles primaires supérieures, de l'inspectrice des salles d'asile, des écoles primaires des filles et des établissements destinés à la formation des institutrices	34,000 "	"	
76	Autres dépenses de l'inspection et frais d'administration. — Service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes; matériel, construction, réparations et ameublement de maisons d'école; encouragements (subsides pour les bibliothèques de conférences trimestrielles des instituteurs dans les neuf provinces); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; caisses de prévoyance; souscriptions à des livres classiques pour les bibliothèques des écoles primaires supérieures et d'autres institutions dépendant de l'État; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages élémentaires destinés à répandre l'enseignement professionnel et agricole; subside à des établissements spéciaux; écoles d'adultes, etc.	972,751 35	"	1,222,751 35
	<i>Écoles normales et écoles primaires supérieures.</i>			
77	Traitement du personnel	60,000 "	"	
78	Matériel et autres dépenses des écoles normales de l'État. — Écoles normales adoptées; écoles primaires supérieures et cours normaux annexés aux écoles primaires supérieures.	140,000 "	"	
79	Subsides pour donner l'enseignement aux sourds-muets et aux aveugles.	16,000 "	"	
	CHAPITRE XIX. LETTRES ET SCIENCES.			
80	Encouragements, souscriptions, achats. — Publication des <i>Chroniques belges inédites</i> . — Publication des documents rapportés d'Espagne. — Exécution et publication de la carte géologique.	50,000 "	10,000 "	
81	Bureau de paléographie annexé à la commission royale d'histoire. — Personnel	5,000 "	"	
82	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique	40,000 "	"	
83	Observatoire royal. — Personnel	14,840 "	"	
84	Id. — Matériel et acquisitions	7,160 "	"	
85	Bibliothèque royale. — Personnel.	26,680 "	"	
86	Id. — Matériel et acquisitions.	55,520 "	"	
87	Musée royal d'histoire naturelle. — Personnel	9,600 "	"	
88	Id. — Matériel et acquisitions.	6,000 "	"	
89	Subside à l'association des Bollandistes pour la publication des <i>Acta sanctorum</i>	"	4,000 "	252,750 "
90	Archives du royaume. — Personnel	25,750 "	"	
91	Id. — Matériel	2,600 "	"	
92	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i>	4,000 "	"	
93	Archives de l'État dans les provinces. — Personnel	10,800 "	"	
94	Archives de l'État dans les provinces; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale	4,000 "	"	
95	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État	5,000 "	"	
	A REPORTER. fr.	5,261,313 35	257,800 "	5,519,113 35

PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1850.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. fr.	5,261,515 55	257,800 "	5,519,315 55
	CHAPITRE XX.			
	BEAUX-ARTS.			
96	Encouragements, souscriptions, achats. — Concours de composition musicale. — Pensions des lauréats. — Académies et écoles des beaux-arts, autres que l'académie d'Anvers. — Concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure. — Pensions des lauréats	107,500 "	12,000 "	
97	Académie royale d'Anvers	25,000 "	"	
98	Conservatoire royal de musique de Bruxelles	45,000 "	"	
99	Id. id. de Liège	19,000 "	"	
100	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel	5,100 "	"	
101	Id. id. — Matériel et acquisitions.	15,900 "	"	
102	Id. d'armures et d'antiquités. — Personnel.	5,800 "	"	
103	Id. id. — Matériel et acquisitions.	7,200 "	"	
104	Entretien du monument de la Place des Martyrs, des jardins et des arbustes. — Salaire des gardiens	2,000 "	"	286,500 "
105	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces. — Médailles à consacrer aux événements mémorables.	10,000 "	"	
106	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments.	50,000 "	"	
107	Commission royale des monuments. — Personnel.	1,400 "	"	
108	Id. id. — Matériel. — Frais de déplacement.	4,600 "	"	
	CHAPITRE XXI.			
	SERVICE DE SANTÉ.			
109	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies.	59,500 "	"	
110	Encouragement à la vaccine. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsides aux élèves sages-femmes. — Subsides aux communes, en cas d'épidémies; impressions et dépenses imprévues	26,500 "	"	85,800 "
111	Académie royale de médecine	20,000 "	"	
	CHAPITRE XXII.			
	EAUX DE SPA.			
112	Subsides pour les établissements publics de la commune de Spa.	20,000 "	"	20,000 "
	CHAPITRE XXIII.			
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
113	Traitements temporaires de disponibilité	"	10,000 "	10,000 "
	CHAPITRE XXIV.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
114	Dépenses imprévues non libellées au Budget	9,900 "	"	9,900 "
	TOTAL DU PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. fr.	5,651,515 55	279,800 "	5,951,515 55

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

CH. ROGIER.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 février 1849.

LÉOPOLD.

DÉVELOPPEMENTS

DU

PROJET DE BUDGET DES DÉPENSES

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Pour l'exercice 1850.

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
<i>Personnel.</i>		
1	»	Traitement du Ministre.
2	»	— des fonctionnaires, employés et gens de service (109 agents)
<i>Matériel.</i>		
3	»	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menus dépenses
<i>Frais de déplacement.</i>		
4	»	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
5	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement fr.
6	»	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves.
7	»	Secours à d'anciens employés ou à leurs veuves qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		
CHAPITRE III.		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
8	a.	Jetons de présence des membres de la commission centrale. 3,000 »
	b.	Indemnité du secrétaire. 1,000 »
	c.	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales 3,000 »
9	»	Frais de publication des travaux de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales; acquisition de documents et d'ouvrages pour la commission centrale et pour les commissions provinciales
»	»	Complément définitif des frais de rédaction, etc., relatif au recensement général de la population, de l'agriculture et de l'industrie
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.		

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		ACCROISSMENT.	DIMINUTION	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
192,050	»	192,050	192,050	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
3,500	»	3,500	3,500	»	»	
246,550	»	246,550	246,550	»	»	
6,000	»	6,000	195,000	»	(a 189,000	a) La loi du 17 février 1849 ayant ordonné la centralisation, au Budget de la Dette publique, de tous les crédits relatifs aux pensions, on ne porte au Budget de 1850 que la somme nécessaire pour payer le premier terme des pensions qui seront éventuellement conférées en 1850.
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	
18,000	»	18,000	207,000	»	189,000	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
»	»	»	22,000	»	(b 22,000	b) Ce crédit ne figure plus au Budget de 1850.
15,000	»	15,000	57,000	»	22,000	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO de articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.		
<i>Province d'Anvers.</i>		
10	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)
11	»	Traitement des employés et gens de service (29 agents)
	a.	Frais de route et de séjour 1,500 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux. »
12	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. 15,800 »
	d.	Dépenses imprévues 1,000 »
<i>Province de Brabant.</i>		
15	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)
14	»	Traitement des employés et gens de service (56 agents).
	a.	Frais de route et de séjour 1,700 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux. »
15	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses 16,000 »
	d.	Dépenses imprévues 1,000 »
<i>Province de la Flandre occidentale.</i>		
16	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)
17	»	Traitements des employés et gens de service (31 agents)
	a.	Frais de route et de séjour 1,750 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux. »
18	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses 16,500 »
	d.	Dépenses imprévues 1,000 »
A REPORTER. fr.		

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
41,000	»	41,000	41,000	»	»	
18,300	»	18,300	18,300	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
49,575	»	49,575	49,575	»	»	
18,700	»	18,700	18,700	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
41,300	»	41,300	41,300	»	»	
19,250	»	19,250	19,250	»	»	
301,225	»	301,225	301,225	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			REPORT. fr.
<i>Province de la Flandre orientale.</i>			
19	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)	
20	»	Traitement des employés et gens de service (39 agents)	
	a.	Frais de route et de séjour	1,500 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux.	»
21	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	15,000 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
<i>Province de Hainaut.</i>			
22	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)	
23	»	Traitement des employés et gens de service (33 agents)	
	a.	Frais de route et de séjour	2,000 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux.	»
24	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	15,950 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
<i>Province de Liège.</i>			
25	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)	
26	»	Traitement des employés et gens de service (39 agents).	
	a.	Frais de route et de séjour.	1,690 »
	b.	Loyer de l'hôtel occupé par le gouverneur et du bâtiment où sont provisoirement placés les bureaux du Gouvernement provincial.	5,800 »
27	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	16,000 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
			A REPORTER. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
301,225	»	301,225	301,225	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
43,000	»	43,000	43,000	»	»	
17,500	»	17,500	17,500	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
52,840	»	52,840	52,840	»	»	
18,930	»	18,930	18,930	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
43,800	»	43,800	43,800	»	»	
18,090	5,800	24,490	23,190	(a) 1,300	»	a) Cette allocation a été augmentée de 1,300 francs, formant l'augmentation réclamée par la société John Cockerill, à Seraing, pour le loyer annuel de la maison occupée par les bureaux de l'administration provinciale.
611,085	5,800	616,885	615,385	1,300	»	

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
611,085	5,800	616,885	615,385	1,500	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
55,000	»	55,000	55,000	»	»	
14,997	»	14,997	14,997	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
51,800	»	51,800	51,800	»	»	
15,200	»	15,200	20,200	»	a) 5,000	a) Le bail de l'hôtel occupé par M. le Gouverneur de la province du Luxembourg expirant à la fin de l'exercice 1849, le crédit de 5,000 francs ne figure plus au Budget de 1850. Pour cette époque, le nouvel hôtel pourra être affecté à sa destination.
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
36,000	»	36,000	36,000	»	»	
14,700	»	14,700	14,700	»	»	
869,882	5,800	875,682	879,582	1,500	5,000	
				DIMINUTION. fr.		5,700

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																										
CHAPITRE V.																																												
CONSTRUCTION ET RÉPARATIONS D'HÔTELS PROVINCIAUX.																																												
57	»	Moitié du dernier tiers d'une somme de 400,000 francs, pour la restauration du palais de Liège.																																										
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.																																										
CHAPITRE VI.																																												
FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.																																												
38	»	Traitement des commissaires d'arrondissement (35 agents)																																										
39	»	Émoluments pour frais de bureau																																										
40	»	Frais de route et de tournées																																										
41	»	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office par les commissaires d'arrondissement, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1843.																																										
		TOTAL DU CHAPITRE VI.																																										
CHAPITRE VII.																																												
POIDS ET MESURES.																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th rowspan="2">Nombre d'agents.</th> <th rowspan="2">TRAITEMENTS.</th> <th colspan="2">CHARGES</th> </tr> <tr> <th>ordinales</th> <th>extraordin.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">42</td> <td>a.</td> <td>Traitement des vérificateurs</td> <td>25</td> <td>51,600</td> <td rowspan="2">} 55,400</td> <td rowspan="2">»</td> </tr> <tr> <td>b.</td> <td>— des aspirants vérificateurs</td> <td>3</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">43</td> <td>a.</td> <td>Frais de bureau des vérificateurs des poids et mesures</td> <td></td> <td>6,150</td> <td rowspan="2">}</td> <td rowspan="2">»</td> </tr> <tr> <td>b.</td> <td>Frais de tournées — —</td> <td></td> <td>11,850</td> </tr> <tr> <td>44</td> <td>»</td> <td>Matériel pour les poids et mesures</td> <td></td> <td>2,000</td> <td>}</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">TOTAL DU CHAPITRE VII.</td> <td colspan="3"></td> </tr> </tbody> </table>				Nombre d'agents.	TRAITEMENTS.	CHARGES		ordinales	extraordin.	42	a.	Traitement des vérificateurs	25	51,600	} 55,400	»	b.	— des aspirants vérificateurs	3	1,800	43	a.	Frais de bureau des vérificateurs des poids et mesures		6,150	}	»	b.	Frais de tournées — —		11,850	44	»	Matériel pour les poids et mesures		2,000	}	»			TOTAL DU CHAPITRE VII.			
	Nombre d'agents.	TRAITEMENTS.				CHARGES																																						
			ordinales	extraordin.																																								
42	a.	Traitement des vérificateurs	25	51,600	} 55,400	»																																						
	b.	— des aspirants vérificateurs	3	1,800																																								
43	a.	Frais de bureau des vérificateurs des poids et mesures		6,150	}	»																																						
	b.	Frais de tournées — —		11,850																																								
44	»	Matériel pour les poids et mesures		2,000	}	»																																						
		TOTAL DU CHAPITRE VII.																																										

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1840.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
»	66,000	66,000	67,000	»	1,000	
»	66,000	66,000	67,000	»	1,000	
166,800	»	166,800	166,800	»	»	
81,200	»	81,200	81,200	»	»	
22,500	»	22,500	22,500	»	»	
500	»	500	500	»	»	
271,000	»	271,000	271,000	»	»	
53,400	»	53,400	»	(a 53,400	»	a) Crédits transférés du Budget du Minis- tère des Finances.
18,000	»	18,000	»	(a 18,000	»	
2,000	»	2,000	»	(a 2,000	»	
73,400	»	73,400	»	73,400	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
VOIRIE VICINALE.		
45	»	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale
TOTAL DU CHAPITRE VIII.		
CHAPITRE IX.		
MILICE.		
46	»	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestation de réfractaires.
47	»	Frais d'impression des listes alphabétiques et d'inscription.
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		
CHAPITRE X.		
GARDE CIVIQUE.		
48	»	Inspecteur général et commandants supérieurs de la garde civique. — Frais de tournées . . .
49	»	Achat, entretien et réparations des armes et objets d'équipement, etc.
TOTAL DU CHAPITRE X. fr.		
CHAPITRE XI.		
FÊTES NATIONALES.		
50	»	Frais de célébration des fêtes nationales.
TOTAL DU CHAPITRE XI.		
CHAPITRE XII.		
RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.		
51	»	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage.
TOTAL DU CHAPITRE XII.		

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
300,000	»	300,000	300,000	»	»	
300,000	»	300,000	300,000	»	»	
63,000	»	63,000	63,000	»	»	
1,600	»	1,600	1,600	»	»	
64,600	»	64,600	64,600	»	»	
6,885	»	6,885	6,885	»	»	
13,115	»	13,115	13,115	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XIII.		
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.		
52	"	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, peu favorisés de la fortune. — Subsidés à leurs veuves et orphelins
53	"	Subsidés au fonds spécial des blessés de septembre
TOTAL DU CHAPITRE XIII.		
CHAPITRE XIV.		
AGRICULTURE.		
54	"	Indemnités pour bestiaux abattus.
55	"	Service vétérinaire
56	"	Traitement et indemnités du personnel du haras (41 agents)
	a.	1° Matériel du haras de l'État 62,000
		2° Achat d'étalons 60,000
		} 122,000 "
	b.	Exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration de la race chevaline 20,000 "
	c.	Amélioration de la race bovine, ovine et porcine. — Exécution des règlements provinciaux sur la matière 55,500 "
	d.	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture 28,500 "
57	e.	Concours et expositions. — Subsidés et encouragements aux sociétés et aux comices agricoles 45,300 "
	f.	Industrie séricicole 6,000 "
	g.	Bibliothèques rurales 7,000 "
	h.	Encouragements et subsidés à l'enseignement professionnel de l'agriculture, de l'horticulture, etc. 54,500 "
	i.	Achat et distribution de graines, d'instruments aratoires nouveaux, dépenses diverses 10,000 "
58	"	Personnel enseignant, administratif et gens de service de l'école vétérinaire et d'agriculture de l'État.
59	a.	Matériel de l'école vétérinaire et du jury vétérinaire 68,700 "
	b.	Jury vétérinaire 4,000 "
60	"	Subsidé à la société royale d'horticulture de Bruxelles
TOTAL DU CHAPITRE XIV. fr.		

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATIONS.	DIMINUTION.	
95,000	»	95,000	95,000	»	»	
»	22,000	22,000	22,000	»	»	
95,000	22,000	117,000	117,000	»	»	
157,000	»	157,000	157,000	»	»	
60,000	»	60,000	68,000	»	a) 8,000	
49,000	»	49,000	49,000	»	»	
324,800	»	324,800	316,800	8,000	»	<p>a) Le chiffre demandé est le même que celui qui a été alloué au Budget de 1849; quelques modifications ont seulement été opérées dans la répartition des articles et des chiffres de plusieurs <i>littéra</i>.</p> <p>L'art. 55, service vétérinaire, a été réduit de 8,000 francs. Cette dernière somme est reportée à l'art. 57.</p> <p>Le <i>littéra</i> relatif à la culture de la garance a été supprimé, et la somme de 5,000 francs répartie sur d'autres services. Le <i>littéra</i> relatif aux commissions provinciales et au conseil supérieur d'agriculture a été reporté à l'art. 57, ou il paraît plus convenablement placé.</p> <p>La somme de 11,000 francs, provenant du transfert de l'art. 55 et de la suppression des primes pour la garance, est répartie de la manière suivante, entre les <i>littéra</i> de l'art. 57</p> <p>C. Augmentation de . . . fr. 5,500 » F. Id. 1,000 » G. Id. 2,000 » H. Id. 4,500 »</p> <p style="text-align: right;">Fr. 11,000 »</p>
55,800	»	55,800	55,800	»	»	
72,700	»	72,700	72,700	»	»	
24,000	»	24,000	24,000	»	»	
743,300	»	743,300	743,300	8,000	8,000	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMERO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XV.		
INDUSTRIE.		
<i>Dépenses diverses pour le soutien et le développement de l'industrie.</i>		
61	»	Traitement de l'inspecteur et des membres du comité consultatif pour les affaires d'industrie (4 agents).
62	»	Achat de modèles et de métiers perfectionnés; frais d'inspection des établissements dangereux ou insalubres; frais d'expertises de machines pour lesquelles on réclame l'exemption des droits d'entrée; voyages et missions; publications utiles; prix ou récompenses pour des ouvrages ou mémoires sur des questions de technologie ou d'économie industrielle; subsides en faveur d'industries nouvelles; frais d'organisation de caisses de prévoyance, etc.
63	»	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; distribution de métiers, etc.
64	»	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets; publications de brevets; frais de bureau
65	»	Traitement du personnel du Musée de l'industrie (10 agents)
	a.	Frais de bureau de la commission administrative fr. 1,350 »
	b.	Achats d'instruments et de machines; collection d'échantillons, achat de livres et reliures 4,000 »
66	c.	Frais de publication et d'impression du <i>Bulletin du Musée</i> 4,500 »
	d.	Laboratoire de chimie; atelier du mécanicien et du dessinateur; frais de l'exposition permanente. 1,700 »
	e.	Entretien des locaux, chauffage, éclairage, menues dépenses 1,502 »
TOTAL DU CHAPITRE XV. fr.		
CHAPITRE XVI.		
INSTRUCTION PUBLIQUE.		
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.		
67	»	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État (141 agents)
	a.	Bourses 36,000 »
68	b.	Matériel des universités 65,800 »
	c.	Enseignement normal organisé près la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège, et près la faculté des sciences de l'université de Gand (<i>Bourses</i>). 5,000 »
69	»	Frais du jury d'examen pour les grades académiques
70	»	Dépenses du concours universitaire
TOTAL DU CHAPITRE XVI. fr.		

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
7,600	»	7,600	7,600	»	»	
53,000	»	53,000	53,000	»	»	
»	150,000	150,000	150,000	»	»	
12,700	»	12,700	12,700	»	»	
14,948	»	14,948	14,948	»	»	
13,052	»	13,052	13,052	»	»	
81,500	150,000	231,500	231,500	»	»	
505,000	»	505,000	505,000	»	»	
106,800	»	106,800	106,800	»	»	
62,000	»	62,000	62,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
683,800	»	683,800	683,800	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XVII.		
ENSEIGNEMENT MOYEN.		
71	»	Traitement de l'inspecteur des athénées et des collèges
72	»	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des athénées et des collèges. — Partie des dépenses du concours de l'enseignement moyen
73	a.	Subsides annuels aux athénées et aux collèges et partie des frais du concours de l'enseignement moyen 193,500 »
	b.	Subsides annuels aux écoles industrielles et commerciales, autres que les écoles des manufactures et ateliers d'apprentissage 72,500 »
74	»	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et des collèges
TOTAL DU CHAPITRE XVII. fr.		
CHAPITRE XVIII.		
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.		
75	»	Traitement des neuf inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire, de l'inspecteur des écoles normales et des écoles primaires supérieures et de l'inspectrice des salles d'asile, des écoles primaires des filles et des établissements destinés à la formation des institutrices, (11 agents)
	a.	Autres dépenses de l'inspection. — Commission centrale. 48,000 »
	b.	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes 756,751 35
	c.	Matériel. — Construction, réparation et ameublement de maisons d'école. 75,000 »
76	d.	Encouragements (subsides pour les bibliothèques de conférences trimestrielles des instituteurs dans les neuf provinces). Récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; caisses de prévoyance; souscriptions à des livres classiques pour les bibliothèques des écoles primaires supérieures et d'autres institutions dépendant de l'État; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages élémentaires destinés à répandre l'enseignement professionnel et agricole. 68,000 »
	e.	Subsides à des établissements spéciaux. (Salles d'asile et écoles d'adultes). 25,000 »
<i>Écoles normales et écoles primaires supérieures.</i>		
77	»	Personnel { Lierre (25 agents) } { Nivelles (21 agents) }
78	»	Matériel et autres dépenses des écoles normales de l'État. — Écoles normales adoptées. — Écoles primaires supérieures et cours normaux annexés aux écoles primaires supérieures.
79	»	Sourds-muets et aveugles. — Subsides à donner pour l'enseignement.
TOTAL DU CHAPITRE XVIII. fr.		

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
266,000 »	»	266,000 »	266,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
281,000 »	»	281,000 »	281,000 »	»	»	
34,000 »	»	34,000 »	34,000 »	»	»	
972,731 53	»	972,731 53	980,731 53	»	8,000 »	
60,000 »	»	60,000 »	60,000 »	»	»	
140,000 »	»	140,000 »	140,000 »	»	»	
16,000 »	»	16,000 »	16,000 »	»	»	
1,222,731 53	»	1,222,731 53	1,230,731 53	»	8,000 »	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XIX.		
LETTRES ET SCIENCES.		
	a.	Encouragements, souscriptions, achats. 44,000 »
80	b.	Publication des <i>Chroniques belges inédites</i> 6,000 »
	c.	— des documents rapportés d'Espagne 4,000 »
	d.	Exécution et publication de la carte géologique 6,000 »
81	»	Bureau de paléographie, annexé à la commission royale d'histoire. — Personnel
82	»	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
83	»	Observatoire royal. — Personnel (6 agents).
84	»	— — Matériel et acquisitions.
85	»	Bibliothèque royale. — Personnel (15 agents)
86	»	— — Matériel et acquisitions
87	»	Musée royale d'histoire naturelle. — Personnel (7 agents).
88	»	— — — Matériel et acquisitions
89	»	Subside à l'association des Bollandistes pour la publication des <i>Acta Sanctorum</i>
<i>Archives du royaume.</i>		
90	»	Frais d'administration. — Personnel (12 agents).
91	»	— — Matériel
92	»	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i>
93	»	Archives dans les provinces. — Personnel (6 agents)
94	»	Frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale
95	»	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État
TOTAL DU CHAPITRE XIX. fr.		

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
50,000	10,000	60,000	60,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
40,000	»	40,000	40,000	»	»	
14,840	»	14,840	14,840	»	»	
7,160	»	7,160	7,160	»	»	
26,680	»	26,680	26,680	»	»	
33,320	»	33,320	33,320	»	»	
9,600	»	9,600	9,600	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
»	4,000	4,000	4,000	»	»	
23,750	»	23,750	23,750	»	»	
2,600	»	2,600	2,600	»	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
10,800	»	10,800	8,950	(a 1,850	»	
4,000	»	4,000	4,500	»	(a 500	a) Voir annexe n° 2.
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
238,750	14,000	252,750	231,400	1,850	500	
AUGMENTATION. . . . fr.				1,550		

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XX.		
BEAUX-ARTS.		
	<i>a.</i>	Encouragements, souscriptions, achats 67,000 »
	<i>b.</i>	Concours de composition musicale. — Pensions des lauréats 5,000 »
96	<i>c.</i>	Académies et écoles des beaux-arts, autres que l'Académie d'Anvers. (a 40,000 »
	<i>d.</i>	Concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure. — Pensions des lauréats 7,500 »
97	»	Académie royale d'Anvers
98	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles
99	»	— — — de Liège
100	»	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel (6 agents).
101	»	— — — — Matériel et acquisitions
102	»	Musée royal d'armes, d'armures et d'antiquités. — Personnel (2 agents)
103	»	— — — — Matériel et acquisitions.
104	»	Entretien du monument de la place des martyrs, des jardins et des arbustes; salaire des gardiens.
105	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces. — Médailles à consacrer aux événements mémorables
106	»	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments
107	»	Commission royale des monuments. — Personnel (2 agents).
108	»	— — — — Matériel. — Frais de déplacement.
		TOTAL DU CHAPITRE XX. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
107,500	(b) 12,000	119,500	116,500	3,000	»	a) Voir l'annexe n° 5, à la suite du Budget.
25,000	»	25,000	25,000	»	»	b) Cette somme est comprise dans celle de 67,000 francs, portée sous le littéra a. Elle est spécialement destinée au paiement du prix des objets d'art commandés pour la décoration du palais de la nation.
45,000	»	45,000	45,000	»	»	
19,000	»	19,000	19,000	»	»	
5,100	»	5,100	4,100	(c) 1,000	»	
15,900	»	15,900	14,900	»	(c) 1,000	c) Transfert de l'art. 101 à l'art 100. Cette somme de 1,000 francs est destinée à former le traitement d'un surveillant mouleur à attacher à la galerie de sculpture
5,800	»	5,800	5,800	»	»	
7,200	»	7,200	7,200	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
1,400	»	1,400	1,400	»	»	
4,600	»	4,600	4,600	»	»	
274,500	12,000	286,500	283,500	4,000	1,000	
AUGMENTATION. fr.				5,000		

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XXI.		
SERVICE DE SANTÉ.		
109	»	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies.
110	»	Encouragements à la vaccine. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés aux élèves sages-femmes. — Subsidés aux communes, en cas d'épidémies. — Impressions et dépenses imprévues.
111	»	Académie royale de médecine.
		TOTAL DU CHAPITRE XXI. fr.
CHAPITRE XXII.		
EAUX DE SPA.		
112	»	Subsidés pour les établissements publics de la commune de Spa
		TOTAL DU CHAPITRE XXII. fr.
CHAPITRE XXIII.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
113	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés dont les emplois sont supprimés.
		TOTAL DU CHAPITRE XXIII. fr.
CHAPITRE XXIV.		
114	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE XXIV. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
59,500	»	59,500	39,500	»	»	
26,300	»	26,300	23,500	(a 3,000	»	a) Une augmentation de 3,000 francs est nécessaire pour le service sanitaire des ports de mer et des côtes. L'allocation portée au Budget de 1849 est insuffisante pour couvrir les dépenses occasionnées par ce service.
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
83,800	»	83,800	82,800	5,000	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
»	10,000	10,000	10,000	»	»	
»	10,000	10,000	10,000	»	»	
9,900	»	9,900	9,900	»	»	
9,900	»	9,900	9,900	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	14	Administration centrale.
II.	<i>Ib.</i>	Pensions et secours
III.	<i>Ib.</i>	Statistique générale.
IV.	16	Frais de l'administration dans les provinces.
V.	22	Construction et restauration d'hôtels provinciaux.
VI.	<i>Ib.</i>	Frais de l'administration dans les arrondissements.
VII.	<i>Ib.</i>	Poids et mesures.
VIII.	24	Voirie vicinale.
IX.	<i>Ib.</i>	Milice
X.	<i>Ib.</i>	Garde civique.
XI.	<i>Ib.</i>	Fêtes nationales
XII.	<i>Ib.</i>	Récompenses honorifiques et pécuniaires
XIII.	26	Légion d'honneur et croix de fer.
XIV.	<i>Ib.</i>	Agriculture
XV.	28	Industrie
XVI.	<i>Ib.</i>	Instruction publique. — Enseignement supérieur.
XVII.	30	— — — — — moyen.
XVIII.	<i>Ib.</i>	— — — — — primaire
XIX.	32	Lettres et sciences
XX.	54	Beaux-arts
XXI.	56	Service de santé
XXII.	<i>Ib.</i>	Eaux de Spa
XXIII.	<i>Ib.</i>	Traitements de disponibilité
XXIV.	<i>Ib.</i>	Dépenses imprévues
		TOTAUX. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUUMENTATION.	DIMINUTION.	
246,550 "	"	246,550 "	246,550 "	"	"	
18,000 "	"	18,000 "	207,000 "	"	189,000 "	
15,000 "	"	15,000 "	57,600 "	"	22,000 "	
869,882 "	5,800 "	875,682 "	879,382 "	"	5,700 "	
"	66,000 "	66,000 "	67,000 "	"	1,000 "	
271,000 "	"	271,000 "	271,000 "	"	"	
75,400 "	"	75,400 "	"	75,400 "	"	
500,000 "	"	500,000 "	500,000 "	"	"	
64,600 "	"	64,600 "	64,600 "	"	"	
20,000 "	"	20,000 "	20,000 "	"	"	
50,000 "	"	50,000 "	50,000 "	"	"	
7,000 "	"	7,000 "	7,000 "	"	"	
95,000 "	22,000 "	117,000 "	117,000 "	"	"	
745,500 "	"	745,000 "	745,500 "	"	"	
81,500 "	150,000 "	251,500 "	251,500 "	"	"	
685,800 "	"	685,800 "	685,800 "	"	"	
281,000 "	"	281,000 "	281,000 "	"	"	
1,222,731 35	"	1,222,731 35	1,250,731 35	"	8,000 "	
258,750 "	14,000 "	252,750 "	251,400 "	1,550 "	"	
274,500 "	12,000 "	286,500 "	285,500 "	5,000 "	"	
85,800 "	"	85,800 "	82,800 "	5,000 "	"	
20,000 "	"	20,000 "	20,000 "	"	"	
"	10,000 "	10,000 "	10,000 "	"	"	
9,900 "	"	9,900 "	9,900 "	"	"	
5,651,515 35	279,800 "	5,931,315 35	6,074,263 35	80,750 "	225,700 "	
DIMINUTION. . . . fr.				142,950 "		

ANNEXES

AU

PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ,

POUR L'EXERCICE 1850.

ANNEXES AU PROJET DE BUDGET

ANNEXE N° 1.

ÉTAT NOMINATIF des fonctionnaires et employés, ressortissant au Ministère

N° d'ordre.	NOMS.	PRÉNOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	Fuss	Jean-Dominique	2 janvier 1782.	Professeur ordinaire à l'univ. de Liège.
2	Lesbroussart	Philippe-Jean-Baptiste	24 mars 1781 .	Id. id.
5	Van Eyll	Alexandre-Antoine-Joseph- Allard.	7 août 1781 .	Membre de la députation permanente du conseil provincial de Namur.
4	Houdet	Philippe-Julien-Joseph.	26 février 1799.	Professeur extraordinaire à l'université de Gand.
5	Desterne	Alexis	10 sept. 1780 .	Chef de division au gouvernement pro- vincial d'Anvers.
6	Rousseau	Jean-Baptiste-Joseph	50 août 1782. .	Chef de division au gouvernement pro- vincial de la Flandre orientale.
7	Lutens	Frédéric-Jean	12 février 1796.	Professeur extraordinaire à l'université de Gand.
8	Polet.	Charles-Joseph	5 mars 1805 .	Chef de division au gouvernement pro- vincial de Namur.
9	Pichuèque.	Pierre-Joseph	11 déc. 1788. .	Chef de division au gouvernement pro- vincial du Hainaut.
10	Durieux.	Pierre-Louis	10 janvier 1784.	Garçon de bureau au gouvernement pro- vincial du Hainaut.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

de l'Intérieur, admis à la pension (du 12 octobre 1848 au 28 février 1849).

NOMBRE d'années DE SERVICE.	TRAITEMENT moyen.	MONTANT DES PENSIONS allouées.	MOTIFS pour LESQUELS LES PENSIONS ont été allouées.	DATE des ARRÊTÉS ACCORDANT LA PENSION.	Observations.
51	6,000	6,000	Éméritat	12 octobre 1848.	
50	8,400	6,000	Id.	20 novembre 1848.	
30 10	3,000	1,571	Âge avancé	27 novembre 1848.	
11 1	4,000	1,753	Infirmités.	Id.	
45 7	3,840	2,880	Âge avancé et infirmités.	50 novembre 1848.	
42 5	3,920	2,766	Id. id.	8 décembre 1848.	
21 2	4,000	2,707	Éméritat	16 décembre 1848.	
18 2	2,994 58	906	Infirmités.	22 janvier 1849.	
35 4	2,803	1,650	Id.	26 janvier 1849.	
11 3	671	175	Id.	28 février 1849.	
TOTAL. fr.		26,408			

ANNEXES AU PROJET DE BUDGET

ANNEXE N° 2.

CHAPITRE XIX.

LETTRES ET SCIENCES.

Le tableau ci-dessous indique la situation actuelle du personnel des archives dans les provinces, et les modifications que le Gouvernement désirerait y introduire :

	TRAITEMENT	
	ACTUEL.	NOUVEAU.
Polain, archiviste à Liège	2,400 "	5,000 "
Schoonbroodt, archiviste adjoint à Liège	1,800 "	2,000 "
Vandermersch, archiviste à Gand	1,250 "	1,500 "
Parthen, archiviste adjoint à Gand	500 "	800 "
Lacroix, archiviste à Mons	1,200 "	1,200 "
Hennebert, id. à Tournay	500 "	500 "
Borgnet, id. à Namur	1,500 "	1,500 "
Id. à Arlon (emploi à créer)	"	500 "
TOTAUX. fr.	8,950 "	10,800 "

Les personnes attachées aux dépôts de Liège et de Gand ont élevé depuis longtemps des réclamations au sujet du chiffre de leurs traitements. On propose de les élever à 5,000 francs. Les archivistes adjoints méritent aussi une amélioration de position; le traitement de celui de Liège, qui est en fonctions depuis longtemps, serait porté à 2,000 francs. (Il est à remarquer qu'à Gand, la moitié du traitement des archivistes est payée par la province.) Une instruction suivie a démontré qu'un établissement d'un dépôt d'archives de l'État à Arlon, serait utile à la fois au point de vue de l'administration et à celui des études historiques.

La députation permanente est disposée à mettre à la charge de la province les frais, entr'autres de matériel que pourront exiger le classement et la conservation des anciennes archives. La seule dépense à charge de l'État serait donc le traitement à accorder au conservateur. Or, comme on pourrait appeler à ces fonctions un chef de bureau de l'administration provinciale, le chiffre proposé de 500 francs suffirait.

L'augmentation de dépense résultant des mesures qui précèdent serait de 1,850 francs; mais elle serait compensée jusqu'à concurrence de 500 francs, par une réduction de pareille somme que subirait l'art. 94.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1850.

ANNEXE N° 3.

CHAPITRE XX.

BEAUX-ARTS.

Les charges permanentes qui grèvent ce crédit sont les suivantes :

Subside annuel à l'académie royale de Bruges	fr.	4,200	»
— — — — — Liège		5,000	»
— — — — — Bruxelles		20,000	»
Médailles et prix pour les académies, etc.		3,800	»
		<hr/>	
		33,000	»
Il reste donc disponible une somme de		4,000	»
		<hr/>	
TOTAL.	fr.	37,000	»
		<hr/>	

Mais l'académie royale de Gand réclame avec instance le rétablissement du subside annuel de 5,000 francs, qui lui avait été alloué par un arrêté royal du 26 février 1835, et dont le paiement a été suspendu depuis 1839, par suite de difficultés intervenues entre le Gouvernement et l'administration communale, au sujet d'un article du susdit arrêté, qui exigeait que la nomination des professeurs fût soumise à l'approbation royale. Ces difficultés peuvent être considérées comme aplanies, et dès lors, il y a lieu de rétablir le subside. Le crédit offre une insuffisance de 1,000 francs, et il convient aussi que le Gouvernement ait quelques fonds à sa disposition pour encourager certaines écoles, qui auraient besoin d'un secours extraordinaire. Ces motifs expliquent l'augmentation de 3,000 francs qui est demandée à l'art. 96.